

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4730 - Mercredi 16 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

34 AGENTS DE HURI MONEY LICENCIÉS :

"Il fallait le faire pour sauver la boîte"



JUSTICE :

**" Remanier la politique pénale
face aux crimes actuels "**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

12 Rabiou Thani 1446
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Octobre 2024

Lever du soleil:
05h 41mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 04h 30mn
Dhouhr : 11h 08mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



JUSTICE :

" Remanier la politique pénale face aux crimes actuels "

L'ancien ministre de la justice, Me Fahmi Saïd Ibrahim, donne sa perception sur les crimes incessants et les mesures à prendre pour remédier à ces actes ignobles. Selon lui, deux facteurs considérables sont à la base de cette délinquance à savoir les facteurs liés à des cultures externes et les facteurs économiques.

Dans une déclaration publiée en date du 14 octobre, l'ancien ministre de la justice Me Fahmi Saïd Ibrahim est revenu sur l'actualité du pays notamment sur les causes des actes criminels qui prennent du terrain au pays tout en proposant l'application de la peine de mort afin de minimiser les crimes. Pour y faire face, il sollicite le gouvernement de procéder à un remaniement impliquant une initiation d'une politique pénale évolutive, qui s'adapte aux exigences actuelles. « La situation actuelle n'est pas du tout comparable à celle qui se passait il y'a de cela 100 ans. Donc, le ministre de la justice devrait s'adapter aux impératives actuelles pour apporter des mesures face aux actes difficiles qui se passent afin de sécuriser la population », souligne-t-il, avant d'ajouter : «

De nos jours des meurtres sont commis dans les ruelles, des voitures sont cassées dans le seul but de ravir».

Selon lui, deux causes expliquent ces agissements, à savoir une cause exogène et une importation de culture de violences. « Le premier est du domaine interne puisque l'économie du pays est en déficience. Pourtant, la croissance démographique est considérable. Cela pousse les habitants à s'accorder à la violence pour subvenir à leurs besoins. Le second, il revient d'un usage externe à notre culture, adopté par nos enfants qui étaient dans des pays étrangers, et qui ont ramené ces mauvais comportements aux Comores », précise l'ancien ministre de la justice.

Il n'a pas manqué l'occasion de pointer du doigt le ministre de la justice et celui de l'intérieur à cause de la non dénonciation de l'acte ignoble dont a été victime Naim Attoumani, tué vendredi 11 octobre. « Le ministre de la justice et celui de l'intérieur auraient pu se prononcer sur ce sujet et donner leurs visions. Une conférence de presse serait plus appropriée pour expliquer ce qu'ils souhaitent entamer face à ces situations difficiles »,



Photo d'archive

suggère-t-il.

Et de poursuivre: « Pour réduire ces actes criminels, deux dispositions doivent être mises en œuvre. Tout d'abord légiférer ou moderniser la loi qui régit la répression par rapport aux gens qui commettent des actes criminels. Pour l'exécution, « je suis contre la peine de mort mais par rapport à ce qui se passe de nos jours je suis partagé, je me demande si la sanction à donner à un tueur ne serait pas de le tuer à son tour. L'application de la peine de mort pourrait peut-être dissuader

d'autres ». Me Fahmi interpelle la société: « Nous devons discuter entre la société civile, les professionnels de droit et politiques pour demander aux comoriens ce qu'ils pensent de l'application de la peine de mort parce que cela les concerne. La politique pénale à son tour doit refléter la vision du gouvernement », dit-il, avant d'ajouter : « tuer est un acte difficile donc, on doit se battre pour protéger notre population ».

Mohamed Ali Nasra

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé.

Le bureau Pays de l'UNFPA Comores se propose de recruter un(e) Consultant(e) national(e) Coordonnateur(ice) du projet d'investissement stratégique aux Comores- UNFPA.

Poste basé à Moroni

Consultant(e) National(e)

Les termes de références détaillés peuvent être consultés sur le lien suivant :

La date limite de soumission des candidatures est **le 21 Octobre 2024 à 17h 00**

Les candidats sont invités à postuler en suivant le lien ci-dessous (https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/21229/?utm_medium=jobshare) avant la date de clôture ci-dessus.

Remarques :

- Il n'est demandé le paiement de frais à aucun stade du processus de recrutement.
- UNFPA ne sollicite, dépiste ou discrimine sur la base du statut de VIH/SIDA.
- L'UNFPA promeut l'égalité des chances incluant les personnes vivant avec un handicap et l'égalité de genre. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées.
- Veuillez noter que l'UNFPA ne contactera que les candidats qui auront été présélectionnés et se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le processus de recrutement.



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

1. Un (1) Spécialiste Budget et Finance

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivant : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>) avant **le Mercredi 30 octobre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

34 AGENTS DE HURI MONEY LICENCIÉS :

" Il fallait le faire pour sauver la boîte "

« La société traverse des difficultés financières, avec une masse salariale de près de 11 millions par mois. Il fallait faire ces licenciements pour sauver la boîte. La direction a suivi la procédure normale, en envoyant un préavis, en consultant l'inspection du travail, la justice et le ministère de tutelle, avant de prendre cette décision lourde qui ne vise qu'à sauver l'institution. Ces agents sont tous indemnisés », confie SOUF EL-Haidar, directeur commercial.

La société nationale Huri Money vient de licencier 34 de ses 67 agents en raison de difficultés financières. A en croire la direction, cette décision est jugée nécessaire pour sauver la société. Lors d'un entretien ce mardi 15 octobre, le directeur commercial de Huri money a expliqué que « la société traverse des difficultés financières, avec une masse salariale de plus de 11 millions par mois. Il fallait faire ces licenciements pour sauver la boîte. La direction a suivi la procé-

sure normale, en envoyant un préavis, en consultant l'inspection du travail, la justice et le ministère de tutelle, avant de prendre cette décision lourde qui ne vise qu'à sauver l'institution. Ces agents sont tous indemnisés ».

« A notre arrivée, nous avons constaté que l'entreprise est en détresse financière. Sans compter les dettes des millions accumulées ces derniers trois ans. Et la masse salariale près de 11 millions par mois et manque de bénéficiaires. Ces licenci-

ments étaient nécessaires, pour pouvoir remédier la société. Sinon nous allons nous trouver dans la difficulté de payer nos agents. La direction a respecté la législation du travail, en donnant des indemnités contrairement des autres sociétés », lance-il.

Et de poursuivre : « Nous savons tous que la plupart des recrutements se font en période d'élection. Comme on dit « recrutement électoral ». Donc, souvent on recrute n'importe comment sans base. Ce qui fait qu'aussi, il n'y a pas de salaire de

base. Du coup Huri Money avec 67 employés, se trouve désavantagée face aux autres concurrents.. C'était obligatoire de réduire le personnel afin de sauver la boîte ». Pour finir, ce dernier montre que la direction s'engage à harmoniser l'entreprise, à mettre un terme aux recrutements sans base. Et elle va privilégier le mérite pour les emplois durables sur la base de termes de référence par profil.

Nassuf Ben Amad

SÉCURITÉ CIVILE

Une révision du plan de secours spécifique cyclone

Pour mieux se préparer et renforcer la capacité de gestion des catastrophes hydrométéorologiques, la direction générale de la sécurité civile (DGSC) a tenu du 10 au 13 octobre à Mitsamiouli une retraite pour la révision du Plan Spécifique Cyclone (PSC) et l'intégration d'autres risques météorologiques tels que les vents anticycloniques, les inondations et les précipitations intenses.

Les pays du monde entier sont menacés par les effets du changement climatique. Il ne se passe pas un mois sans qu'un pays soit frappé par un cyclone ou des pluies battantes qui causent des inondations. Dans un pays insulaire comme les Comores, nous ne sommes pas épargnés. Les récentes fortes pluies qui ont causé des inondations dans différentes régions en sont une preuve irréfutable. C'est ainsi que la Sécurité Civile a jugé nécessaire d'organiser cet atelier afin de faire une mise à jour du plan cyclone, de l'intégration des risques météorologiques.

« Nous sommes entrés dans la



raison cyclonique. Il est de notre devoir de nous préparer à toutes les situations. Nous n'espérons pas avoir une telle situation de catastrophe naturelle. Mais, cela n'em-

pêche pas de se préparer. Comme l'année dernière nous étions prêts. Donc, nous voulons anticiper les différentes situations afin de protéger la population. En effet, ce plan

nous permettra de bien gérer la situation en cas de catastrophes avec nos partenaires », a fait savoir Djounaid Madihali expert de la DGSC.

Ce dernier précise qu'il s'agit d'une mise à jour du plan cyclone, de l'intégration de certains aléas comme l'inondation entre autres. Ils ont aussi travaillé sur la compréhension des messages d'alerte en cas de cyclone et inondations. Ce sont des leçons tirées des derniers événements dans la région de Hambou et Bambao. Sachant que d'autres séances de travail vont se faire afin de valider le plan final mis à jour.

« On a passé trois jours de concertation, très enrichissants. Nous avons eu à travailler sur le plan de secours des submersions et cyclone. Je pense qu'on est capable de sensibiliser ou de protéger la population en cas d'urgence catastrophique. Car nous avons compris les différentes phases d'alerte en cas de risque. Il faudra maintenant que le gouvernement appui pour que ce plan soit finalisé. A partir de là on va bien se préparer à la résilience de ces aléas », a témoigné Saïd Ali Saïd Hachim chef de service agro météorologie à l'ANACM.

Nassuf Ben Amad

DÉCÈS TRAGIQUE DE NAÏM :

Irougoudjani vent debout contre la délinquance

La mort de Naïm a servi de déclic des initiatives contre la délinquance dans le quartier Irougoudjani (Moroni) où le jeune trentenaire a été retrouvé mort dans la nuit du 11 octobre dernier. Ce drame a poussé les responsables dudit quartier de réunir la presse et d'annoncer des mesures sécuritaires dont la formation d'un comité de veille visant à surveiller les périmètres du quartier et les artères de la capitale puis le brigandage des maisons soupçonnées de vendre des produits stupéfiants et promouvoir l'accès à l'éducation coranique.

L'assassinat du jeune Naïm n'a pas laissé indifférent les citoyens d'Irougoudjani. Les

plus hauts cadres du quartier et l'association Mayendeleyo veulent empêcher d'autres tragédies criminelles dans leurs environs en parti-

culier et dans l'ensemble de Moroni. Ils ont donc décidé de mettre en place certaines mesures de lutte contre la consommation des pro-

duits dangereux comme la drogue et l'alcool à travers une stratégie de surveillance.

« Nous demandons au ministère de l'intérieur, au gouvernorat de l'île, à la mairie et aux associations de nous prêter main forte pour surveiller la capitale. Il faut mettre en place des brigades de surveillance actives pour tenter de réduire les actes criminels. Les institutions policières peuvent nous être de grand secours dans cette démarche », a déclaré un responsable de l'association Mayendeleyo. Le quartier affecté veut également utiliser l'éducation contre la délinquance d'où l'ambition de promouvoir l'école coranique.

Les conférenciers ont saisi l'occasion d'adresser à la famille du

regretté leurs condoléances les plus attristées avec l'intention de partager le deuil. A la fin de la rencontre, les organisateurs ont fait comprendre que leur volonté ne se limitait pas à une déclaration de presse mais vont se battre pour l'application des mesures prononcées.

Rappelons que le corps sans vie de Naïm Athoumani, âgé de 30 ans et originaire de Sima Mboini dans la région de Mbadjini, a été retrouvé à l'aube du vendredi 11 octobre, dans le quartier d'Irougoudjani, plus précisément au Kourani Mze Hachim. Dans la foulée de cette découverte macabre, la gendarmerie de Moroni a annoncé avoir arrêté le principal suspect.

Kamal Gamal



Irougoudjani contre la délinquance.

EXTENSION DU PROJET REDD :

D'autres écoles à Mohéli ciblées

Après le succès rencontré dans les écoles primaires privées de Ndrodroni, Djoiezi et Siry Ziroudani, le projet REDD+ (Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts), aspire à toucher un plus grand nombre d'établissements scolaires à Mohéli. Cette démarche vise non seulement à promouvoir la gestion durable des forêts, mais aussi à renforcer la conservation et à améliorer les stocks de carbone forestier, essentiels dans la lutte contre le changement climatique.



et leur degré d'implication dans le projet », explique Cheikdine Said, le directeur par intérim du PNM.

Dans le volet sensibilisation et éducation le projet avait pris comme pilote l'école primaire privée à Ndrodroni, une école primaire à Siry Ziroudani et une école primaire à Djoiezi. Il compte, selon Cheikdine, élargir la campagne avec d'autres éta-

blissements scolaires.

« Nous sommes très confiants en ce projet, car, les établissements scolaires sont très coopératifs et les enfants très enthousiastes à l'idée d'apprendre sur ce projet dans le cadre des sorties pédagogiques que nous avons déjà réalisées dans les forêts », a-t-il estimé. Cheikdine dit être aussi confiant car ils ont le soutien sans faille

des acteurs de l'éducation mais surtout du gouvernorat de l'île. Il convient de rappeler que la dégradation de la forêt à Mohéli est une problématique majeure. Des études ont montré que de 2007 à 2019 l'île perdait chaque année 1,65 % de sa surface forestière. Et les rivières en majorité taries.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VENTE AUX ENCHÈRES EXCEPTIONNELLE du 16 au 22 octobre 2024

Saisissez cette opportunité d'acquérir un **TOYOTA LAND CRUISIER** un véhicule robuste, réellement tous terrains, en très bon état

Le Corps de la Paix Comores vend du matériel informatique, équipement pro, mobilier, bureautique et véhicule.

EXPOSITION DU VÉHICULE à BONZAMI
Mercredi 16 octobre de 8h00 à 18h00.

Exposition de tous les lots, véhicule inclus, **le jeudi 17 octobre de 9h30 à 17h45** au Corps de la Paix à MKAZI. Une pièce d'identité sera demandée.

MOBILIER INFORMATIQUE ÉQUIPEMENT

La liste complète et description des lots est disponible sur simple demande.

Préparez-vous à enchérir sur des équipements d'exception : Contactez-nous dès maintenant pour obtenir le catalogue complet et le formulaire. Contact uniquement sur : Tél 325 01 03 (8h00-12h00, 14h00-18h00) et email : encheres2024.cpc@gmail.com

Ou au secrétariat de Maître Abdou Chatoi Chamir, Notaire à Hadudja, Immeuble MGI, à côté de KALAM.
@peacecorpcomoros Merci de ne pas contacter le personnel du Corps de la Paix au sujet de cette vente

Retrouvez toutes les infos relatives à la vente sur la page Facebook « Peace Corps Comoros »



LAND CRUISER
A PARTIR DE
3 500 000



GROUPES ÉLECTROGÈNES HAUTE PERFORMANCE + RÉSERVOIRS EXTRA

Participez en toute simplicité : Il vous suffit de remplir un formulaire et de l'envoyer avec une pièce d'identité !" par mail à encheres2024.cpc@gmail.com ou à Maître Abdou Chatoi Chamir, Notaire, **entre le 16 et le 22 octobre.**

OUVERTURE DES OFFRES LE 23 OCTOBRE À 9H30 au Corps de la Paix à MKAZI

Les personnes souhaitant enchérir sur le véhicule et les 2 groupes électrogènes devront se présenter le 23 octobre 2024 jour de l'ouverture des offres, munies d'une somme en cash d'un minimum de 2 000 000 KMF ou d'un chèque certifié de banque du même montant.

Cette somme sera vérifiée à l'entrée, avant l'annonce des résultats de la vente.



PÉTANQUE, CHAMPIONNAT DU MONDE :

La Fédération toujours dans l'attente

Dans l'attente d'une réponse du ministère de la jeunesse et sports quant au déblocage des moyens devant permettre à l'équipe comorienne de prendre part au prochain championnat du monde de pétanque en France, la Fédération comorienne de la discipline se met déjà au travail pour optimiser la préparation des boulistes sélectionnés pour cette occasion.

Dix millions de francs. C'est le montant que les dirigeants de la Fédération comorienne de pétanque (FCP) voudraient mobiliser pour rendre effective la participation de l'équipe comorienne au prochain championnat du monde de pétanque, qui se tiendra à Dijon (France) du 05 au 08 décembre 2024. A l'échelle d'une association telle que la fédération comorienne de pétanque, cette somme paraît infranchissable à bien des égards. Malgré l'engouement suscité ces derniers temps par la petite boule aux Comores, le manque de moyens de l'instance faitière, et l'absence de subven-



tion de la part de l'Etat aux associations sportives font que cette discipline et tant d'autres n'arrivent pas à décoller.

Toujours est-il que du côté de la Fédération, des efforts sont entrepris pour trouver les deux millions trois cents mille francs (2 300 000 FC) de frais d'hébergement, obligatoire à toute participation à la prochaine échéance mondiale. « Nous sommes heureux, dans la mesure où nous

avons pu obtenir les 2 300 000 FC de notre frais d'hébergement », nous dit une source à l'intérieur de la fédération. Une véritable épée de Damoclès qui pesait sur la tête de la fédération qui avait jusqu'au 10 octobre pour réunir cette somme. Sur la provenance de ces fonds, notre source n'est pas plus informée que le commun des mortels. « L'essentiel est que nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu

», martèle-t-il.

Du côté du gouvernement, et du ministère de la jeunesse et sports, le dossier serait en cours à en croire un proche de la ministre. « La note sera transmise vendredi prochain au secrétariat général du gouvernement, pour être débattue en conseil des ministres mercredi prochain (23 octobre) ». Une information dont les principaux concernés (dirigeants de la pétanque) ont

eu déjà connaissance. Dans moins de quarante-neuf jours, notre pays à l'instar de quarante-cinq autres pays doit prendre part à ces championnats du monde de pétanque. La grande question qui se pose est de savoir qui va succéder à Dylan Rocher (France), triple champion du monde (2018, 2021, 2023), qui va vouloir conserver son titre au tir de précision pour égaler le légendaire, Philippe Quintais sacré à quatre reprises (2000, 2001, 2002, 2003).

Et que dire du Thaïlandais Rachata Khamdee battu in extremis lors des 16èmes championnats du monde de tir de précision l'année dernière à Cotonou. La Thaïlande de son côté, tentera de conserver son titre en triplette gagné l'année dernière. Faut-il rappeler que la FCJP (fédération comorienne de jeux de pétanque) va s'aligner sur les deux épreuves de ce championnat du monde (la triplette du championnat du monde, tir de précision du championnat du monde).

Imtiyaz



Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)

N° CKM 110501 N & 04 S & 05 T

Modèle d'avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 1er Octobre 2024/ 15 Octobre 2024

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

AON N° : ODS/2024/003

1. Le Ministère de la Santé, de la Protection Sociale de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent marché d'**Acquisition, Installation et Mise En service des Equipements de la Formation par la Simulation et de travaux pratiques à l'Ecole de Médecine et de Santé Publique de Moroni (EMSP)**

2. Le Ministère de la Santé, de la Protection Sociale de l'Union des Comores sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'Acquisition, Installation, Mise En Œuvre des Equipements, de la Formation par la Simulation à l'école de Médecine et de Santé Publique de Moroni

(EMSP).

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « **Cellule de Gestion du Projet ODS sis au quartier Oasis à côté du bâtiment DHL**, Moroni (Union des Comores) ou par téléphone au (+ 269) 733 23 41 / 343 86 07 ou par e-mail : saiddjaffar@gmail.com avec copie à passationmarches773@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres du lundi au jeudi de 8h à 16h 00 mn et vendredi de 8h à 13h (heure de Moroni – Comores).

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite aux adresses mentionnées ci-dessus.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard le mardi 22 octobre 2024 à 10h 00mn** au siège du Projet sis à Moroni, Oasis. Les

Offres doivent comprendre une garantie de soumission de l'Offre pour un montant de deux mille Euros (2 000 Euros) soit neuf cent quatre deux mille cent francs comoriens (982 000 KMF).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à cellule de gestion du projet ODS sis Oasis Moroni à côté du bâtiment DHL le 22 octobre 2024 à 10h 30 mn.

8. Les exigences en matière de qualifications sont précisées dans :

a. Éligibilité (nationalité, conflit d'intérêts, Éligibilité au financement de l'AFD, Entreprise publique)

b. Antécédents en matière de non-exécution de marché (Antécédents de non-exécution de marché, Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de Garantie de Soumission ou du retrait de l'Offre au cours son délai de validité, Litiges en instance)

Situation et Performance Financières (Capacité financière (ratio de liquidité $\geq 1,1$ & ratio d'endettement $\leq 80\%$) ; Chiffre d'affaires annuel moyen sur les 5 dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023) $\geq 100\,000$ Euros soit 49 196 670 KMF



UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores recrute pour le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, **un consultant junior énergétique.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com Cc : djaanfarae@yahoo.fr ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelec-comores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 08 octobre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 24 octobre 2024 à 14h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le consultant junior devra remplir les critères suivants :

- Conditions minimales à remplir

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 4) en électrotechnique, Ingénierie électrique, Ingénierie de conception électrique, développement des énergies renouvelables ou équivalent. Il doit jouir d'une expérience (minimum 1 an) dans le domaine de l'énergie.

Il ou elle devra, en particulier, avoir :

- Des connaissances dans les énergies renouvelables est un atout ;
- Des connaissances de la politique nationale de l'énergie ;
- Des connaissances des partenaires intervenant en Union des Comores dans le secteur de l'énergie ;
- Une excellente capacité de communication et de rédaction en français.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- Une aptitude de travailler en équipe ;
- La capacité de travailler sous pression ;
- Être libre de tout engagement ;
- Ne pas avoir un handicap pouvant l'empêcher de voyager en cas de besoin ;

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le contrat du consultant junior énergétique sera d'une durée d'une année, renouvelable deux fois, en fonction de la disponibilité des ressources et des conclusions de l'évaluation de ses compétences et de ses résultats.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CIN ou Passeport.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni.**

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le consultant junior énergétique sera une personne physique et individuelle payé par l'Unité de Coordination du Projet et sera affecté à la Direction Générale de l'Énergie, des Mines et de l'Eau (DGEME)
- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le consultant est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

Le Coordinateur

DJAANFAR ABDOUROIHAMANE